

SYNDICAT MIXTE DE L'AÉROPORT DE BEAUVAIS-TILLÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL

Session du 28 OCTOBRE 2022

**DÉPOSÉ
A LA PRÉFECTURE DE L'OISE**

LE 9 NOV. 2022



Le comité syndical dûment convoqué par sa Présidente par lettre en date du 12 octobre 2022,

En présence de 9 des 12 membres du comité syndical :

Le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

8 membres titulaires :

Mme Caroline CAYEUX, Mme Catherine MARTIN, M. Jacques DORIDAM, Mme Chanez HERBANNE, M. Philippe EYMERY, Mme Nadège LEFEBVRE, Mme Anne FUMERY, Mme Martine BORGEO

1 membre suppléant son titulaire :

M. Luc CHAPOTON suppléant de M. Jean DESESSART

En présence également :

M. Christian DEMAY suppléant de Mme Catherine MARTIN

Etaient excusés :

M. Martial DUFLOT, M. Frédéric GAMBLIN, M. Mehdi RAHOUI, M. Dominique DEVILLERS, Mme Manoëlle MARTIN, Mme Nathalie LEBAS, M. Jean CAUWEL, M. Denis PYPE, M. Daniel LECA, Mme Claire MARAIS-BEUIL, M. Jean DESESSART, M. Franck PIA, M. Pascal VERBEKE, M. Olivier PACCAUD.

Délibérant conformément à l'article 8.1.2.2 des statuts du syndicat mixte,

A délibéré sur le rapport CS SMABT 2022 10/28-01 relatif à l'autorisation de cession d'un véhicule Land Rover ;

CONSIDERANT que la SAGEB possède un véhicule Land Rover dédié aux missions de sécurité et au Service de Secours et de Lutte contre l'Incendie des Aéronefs qui n'est plus utilisé en raison de sa vétusté ;

CONSIDERANT que ce véhicule Land Rover doit être remplacé ;

CONSIDERANT que ce véhicule fait partie du patrimoine de la concession et appartient au SMABT ;

CONSIDERANT que la SAGEB a procédé à la commande d'un nouveau véhicule de la marque Renault Kadjar pour remplacer le Land Rover ;

CONSIDERANT que le Land Rover peut être vendu d'occasion mais requiert l'autorisation du SMABT en tant que propriétaire ;

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente et en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité les conclusions suivantes :

AUTORISE la SAGEB à procéder à la vente du véhicule Land Rover ;

AUTORISE la Présidente à signer tout document/acte relatif à la vente de ce véhicule dont le produit sera reversé à la SAGEB.



Caroline CAYEUX
Présidente du Syndicat mixte
de l'aéroport de Beauvais-Tillé

DÉPOSÉ
A LA PRÉFECTURE DE L'OISE
LE - 9 NOV. 2022

